

AU CONSEIL COMMUNAL DE LUCENS

Préavis municipal d'urgence concernant le bouclage du réseau d'eau sous pression Route de Moudon – En Bergère

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Préambule.

A la suite de la délivrance du permis de construire, le groupe Pragma Partenaires SA, responsable de la construction du quartier en Bergère, a convoqué le lundi 2 juin, la Municipalité sur place pour une séance d'information sur le déroulement et la planification du chantier. Il a été communiqué que les travaux de terrassement d'infrastructures, en lieu et place des immeubles, débuteraient le lundi 23 juin 2008.

Programme.

A la suite de diverses contraintes techniques, notamment en matière d'évacuation des eaux de surface et la proximité de la nappe phréatique, le groupe Pragma Partenaires SA nous informe d'une surélévation de 1m, la hauteur des bâtiments, sur la totalité du projet "En Bergère", afin de régler les problèmes de rétention et d'évacuation des eaux du quartier.

Une enquête complémentaire (actuellement en cours) a été demandée selon l'art. 72b du règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), spécifiant cette dérogation de hauteur maximum.

De ce fait, le groupe Pragma Partenaires SA, en possession du 1^{er} permis de construire, va démarrer les travaux de terrassement et d'infrastructures à la date annoncée ci-dessus, afin d'éviter une perte de temps dans le planning des constructions.

Réseau d'eau potable.

Dans ces travaux d'infrastructures est compris le rélargissement de la route du chemin de la Guérite (voir plan d'enquête), qui a été demandé par le service de la mobilité (SM) et la Municipalité dans le cadre de la délivrance du permis de construire n° 2005/8.

Lors de la délivrance du permis de construire, la Municipalité avait décidé d'effectuer le bouclage du réseau d'eau potable de ce secteur, préconisé dans le plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE).

Annexe 1

En fonction de ce qui précède et afin de bénéficier de l'infrastructure en place, dans le cadre des travaux du quartier "En Bergère", la Municipalité a décidé de demander un devis général de prestations au groupe Pragma Partenaires SA pour le bouclage du réseau d'eau potable.

Base du devis

1. Bouclage du réseau d'eau potable :

Projet établi par le bureau CRISINEL & FAVEZ et Associés SA (CFA), daté du 3 juin 2008.

2. Génie civil :

Devis CFA calculé sur la base des prix déposés par l'entreprise adjudicataire des travaux de terrassement et canalisations des immeubles, daté du 14 mars 2008.

3. Installation sanitaire :

Devis alimentation réseau eau potable remis par l'entreprise LECOULTRE SA daté du 6 juin 2008.

Technique.

- Les directives techniques sont données par le PDDE.
- Le Plan d'intention a été établi par le Bureau CRISINEL & FAVEZ et Associés SA.

Annexe 2

- Une mise à l'enquête pour les travaux de bouclage est en cours, elle débouchera sur l'exécution des travaux sous réserve de l'acceptation par le Conseil Communal de Lucens.
- Une demande de subvention sera demandée en parallèle de la mise à l'enquête.

Travaux.

- 270m de fouille 60/120 cm.
- 260m Tuyau PE Hydro PN 16 Ø 250
- 10m Tuyau PE Hydro PN 16 Ø 160
- 20m Tuyau PE Hydro PN 16 Ø 160, raccordement route de Moudon.
- 1m Tuyau fonte VR DN200, raccordement L'Islaz.
- 1m Tuyau fonte VR DN200, raccordement Pragma Partenaires SA.
- Fourniture et pose de diverses vannes, soudures, prises, manchons, coudes, té, bandes de repérage.
- 1 borne hydrante.

Devis général.

Le devis a été calculé sur la base des prix déposés par l'entreprise adjudicataire des travaux de terrassement et canalisations des immeubles daté du 14 mars 2008.

Les prestations "standard" pour ce type de projet sont:

Le dossier d'enquête, projet d'exécution, suivi des travaux y compris métrés, facturation et dossier conforme.

Détail du devis :

Génie Civil :	Fr.	61'500.00
Installations sanitaires :	Fr.	77'605.00
Honoraires :	Fr.	11'128.00
Divers et imprévus.	Fr.	22'629.00
TOTAL HT	Fr.	<u>172'862.00</u>
TVA	Fr.	13'138.00
Total du devis général	Fr.	<u>186'000.00</u>

Au vu de l'urgence de ces travaux et de ce qui précède, la Municipalité a convoqué la Commission de gestion afin de lui présenter ce préavis d'urgence le jeudi 12 juin 2008.

En conclusion, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de donner votre accord pour l'exécution de ces travaux de bouclage et aux conclusions suivantes:

Le Conseil communal de Lucens

Vu le préavis d'urgence No 6-2008

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour en dernière minute

Où le rapport de la commission de gestion

d é c i d e

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de bouclage du réseau d'eau sous pression entre la Route de Moudon et le quartier En Bergère ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever le montant de Fr. 186'000,00 sur le Fonds de renouvellement et entretien des installations de l'eau No 9280.03, se montant à ce jour à Fr. 543'204.85 ;
3. de porter en déduction du montant total, un éventuel subside de l'ECA.

La Municipale responsable : Janine Briod

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 10 juin 2008.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

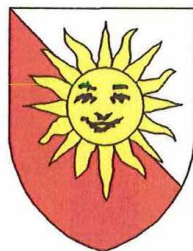
E. Berger

C.-L. Cruchet

Annexes : Plan du PDDE (annexe 1)
 Plan de situation CFA (annexe 2)

COMMUNE DE LUCENS

SERVICE DES EAUX



PROJET

PLAN DIRECTEUR

RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU


















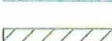


1:2'500

Payerne, le 18.03.08

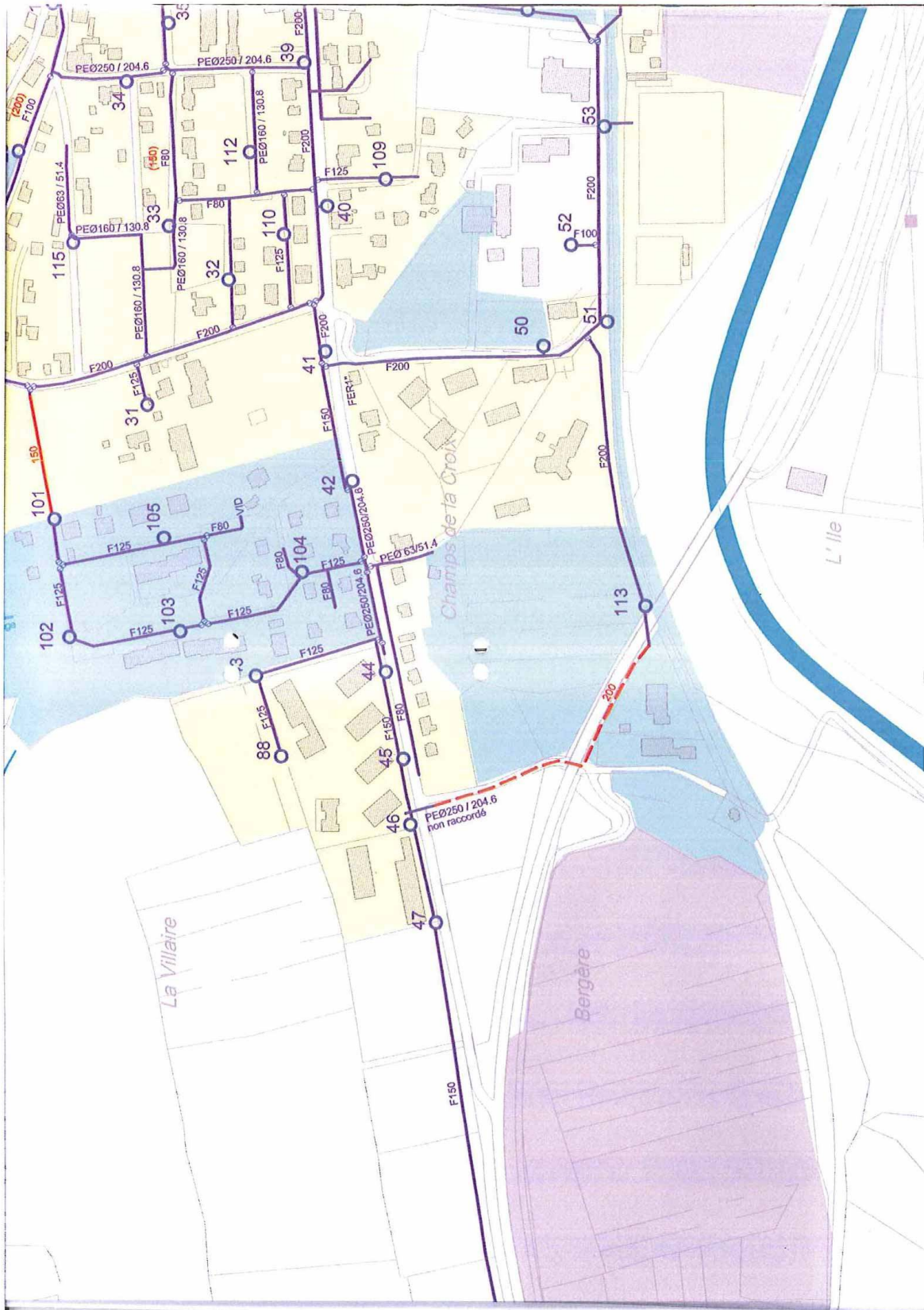
S.A. Bureau d'Etudes et de Réalisations Techniques
E-mail : ing@sabert.ch Fax 026/660.65.16
1530 Payerne, Rte de Morens 1, Tél 026/660.34.34

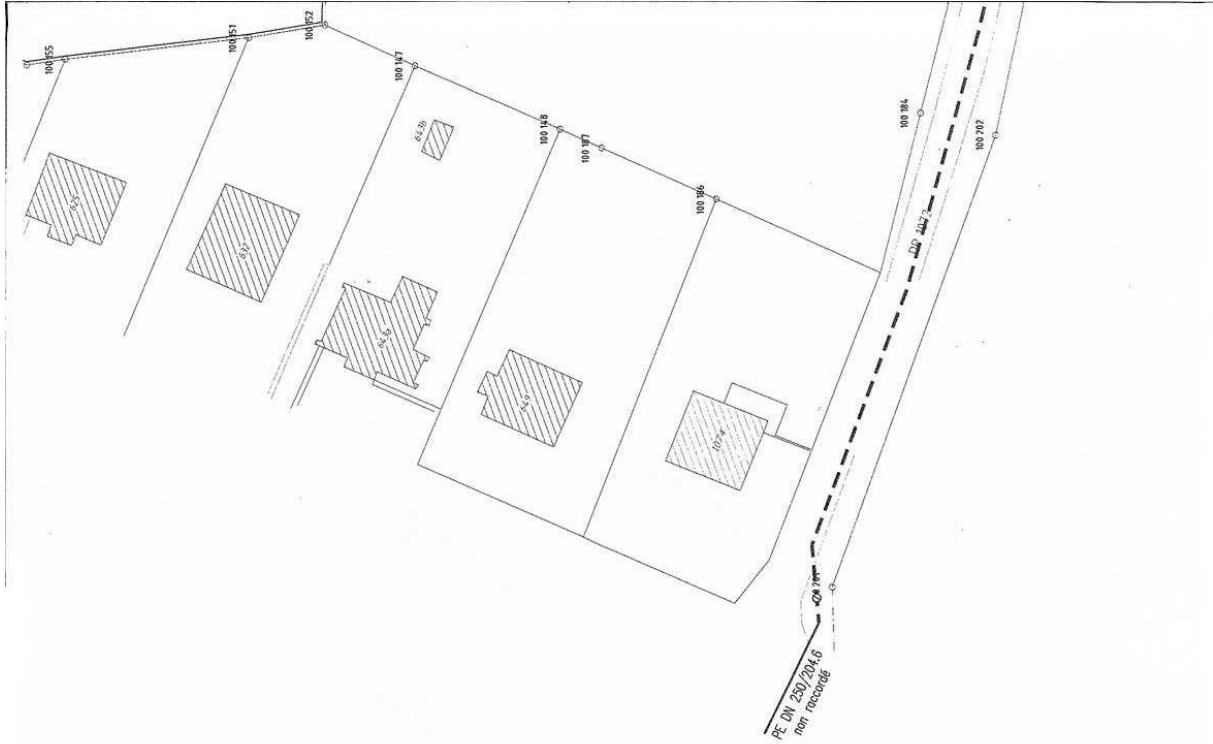
Bureau d'ingénieurs
sabert

LEGENDE:

	Conduites communales existantes		Vanne
	Conduite privée existante		Périmètre indicatif de la zone à bâtir
	Sources		Télécommande
	Captages		Zone Habitation
	Conduites communales existantes		Zone Industrielle
	Conduites privées existantes		Zone Intermédiaire
	Extension à court terme		Zone Autre
	Extension à long terme		Zone S I
	Conduites à supprimer		Zone S II
	Borne hydrante		Zone S III
VID	Vidange		

Remarque: Toutes les conduites du réseau de distribution de diamètre inférieur à 150mm seront changées en diamètre 150mm.





MODIFICATIONS			
MOD.	DESIGNATION	DATE	DESS.
A			
B			
C			
D			
E			
F			

COMMUNE DE LUCENS
RESEAU D'EAU POTABLE

PROJET DEFINITIF

BOUCLAGE EP "EN BERGERE"

SITUATION

 CRISINEL & FAVEZ et Associés INGENIEURS CONSEILS SA	DATE	DESS.	CONTR.
	03.06.2008	MC	GR
	FORMAT	ECHELLE	
	A4 x 30	1:500	
		N° 078320-9001	

Avenue de la Promenade 4
 Tél. : 026 662 02 10 Fax : 026 662 02 11 e-mail : c-f-a@bluewin.ch
 CH-1630 PAYERNE
 Certificat n° 73061

